



# Centre Médico Psychologique (CMP)

## QU'EST-CE QU'UN CMP ?

Les CMP sont des unités d'accueil et de coordination à partir desquelles des actions de prévention, de diagnostic mais aussi de soins ambulatoires ou d'interventions à domicile sont organisés. Les CMP s'adressent aux personnes adultes ou aux enfants et adolescents.

## MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

### ACCUEIL

Toute personne présentant des difficultés ou des troubles psychiques ou psychologiques peut prendre contact avec son CMP de secteur. Les rendez-vous sont pris directement auprès du secrétariat du CMP. Les consultations sont prises en charge par la sécurité sociale.

### CONTACT

Le premier entretien a lieu avec un infirmier du CMP afin d'évaluer l'état de santé et la problématique de la personne qui consulte.

### MISSIONS

- Evaluer la demande et proposer une orientation
- Prévention, dépistage et accompagnement des troubles psychologiques ou psychiatriques
- Consultation de victimologie : évaluer la symptomatologie, réduire l'impact du traumatisme psychique et prévenir l'installation d'une pathologie chronique
- Liaison possible avec les partenaires sociaux et médico-sociaux de secteur
- Prévenir les troubles psychiques
- Prévenir, éviter les ré-hospitalisations
- Favoriser l'insertion ou la réinsertion, le maintien des personnes dans leur cadre familial et social

**VOUS SOUHAITEZ PRENDRE  
RENDEZ-VOUS**